

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon



Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'île
de La Réunion

L'Entre - Deux



**Rapport d'Activités
2024**

Le Tampon



Saint - Joseph



Saint - Philippe

Le mot du président



Chères et chers collègues,

Président de la CASUD, depuis le 26 juin 2024, il me revient l'honneur de présenter le rapport d'activités de l'intercommunalité pour l'année 2023.

Je salue l'action de notre ancien Président, André Thien Ah Koon pour le travail qu'il a réalisé avec le soutien du Conseil Communautaire depuis 2014.

Afin d'illustrer les remerciements qui lui sont dus, je citerai la Chambre Régionale des Comptes de La Réunion (rapport d'observation d'août 2023) :

"La CASUD bénéficie d'une situation financière confortable".

La CASUD a souhaité évaluer *"la qualité de vie au travail, en s'appuyant sur un audit réalisé par un cabinet extérieur. Il en ressort un bilan globalement satisfaisant"*.

L'année 2023 a été riche en événements importants pour notre collectivité et pour la population. Entre autres :

- La mise en place du Conseil de Développement (CODEV), instance indépendante et neutre, qui permet l'expression de notre population. En effet, par le biais de ce Conseil (100% citoyen), elle peut émettre des avis et des propositions sur l'aménagement de notre territoire.
- L'adoption, après plusieurs réunions de travail avec les quatre communes, par le Conseil communautaire de notre Projet de territoire, notre feuille de route jusqu'à 2030.
- La mise en service de l'Unité de Traitement de l'Eau Potable "Leveneur" au Tampon
- La réalisation du diagnostic territorial de la commune de l'Entre-Deux dans le cadre du programme "Petite Ville Créole de Demain" qui permet de conforter l'agriculture durable et les enjeux de la transition écologique.
- La mise en protection de la population contre les crues de la Rivière des Remparts à Saint-Joseph .
- La mise en service de la gare routière de Saint-Philippe ; le lancement sur nos territoires des Vélisud (vélos électriques de la CASUD) et des Handibus afin de multiplier nos offres de mobilités pour tous.
- Le lancement du nouveau site internet de la CASUD, plus fonctionnel et intuitif qui vous a été présenté en ce début d'année 2024.

Bien entendu, vous trouverez dans ce rapport et de façon plus exhaustive et détaillée l'ensemble des actions réalisées en 2023 sur les territoires de nos quatre communes membres.

Et si ces nombreux investissements, actions et réalisations ont pu être faits à l'Entre-Deux, à Saint-Joseph, à Saint-Philippe et au Tampon, c'est grâce à la bonne gestion de la CASUD : plus de 42 millions d'euros de travaux et équipements en 2023 (contre 32 millions en 2022).

Enfin, je salue également l'engagement et le travail des agents de notre collectivité qui œuvrent au quotidien pour mettre en place les décisions prises par les élus.

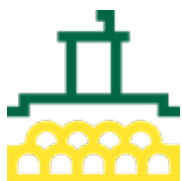
Jacquet HOARAU

Président de la CASUD

Sommaire



1 Le glossaire des sigles



5 La Communauté d'Agglomération du SUD



8 La Vie Institutionnelle



16 Le Projet de Territoire



**16 Préserver la Biodiversité et Renforcer
notre autonomie énergétique**



30 Réaffirmer notre Identité Rurale



33 Accompagner l'Attractivité Économique



62 Accélérer la Transition Économique



78 Agir avec des Moyens et des Ressources

AC	Assainissement Collectif
ACI	Atelier Chantier Insertion
ACV	Action Cœur de Ville
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Économique
ADIL	Association Départementale d'Information sur le Logement
AEP	Alimentation ou Adduction en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AGCV	Association de Gestion du Centre-Ville (à Saint-Joseph)
AGORAH	AGence pour l'Observation de La Réunion, l'Aménagement et l'Habitat
AIVS	Agence Immobilière à Vocation Sociale
ALUR	Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANC	Assainissement en Non Collectif
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
AOM	Autorité Organisatrice de la Mobilité
ARE	Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
ARS	Agence Régionale de Santé
ASS	Allocation Solidarité Spécifique
AVP	AVant Projet (phase d'étude avec AVP sommaire et AVP définitif)
BAFA	Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur
BAV	Bornes Apport Volontaires
BEP	Brevet d'Étude Professionnelle
BEGES	Bilan des Gaz à Effet de Serre
BIT	Bureau d'Information Touristique
BIV	Bornes d'Information Voyageur
BOETH	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CASUD	Communauté d'Agglomération du SUD
CATP	Centrale d'Achat du Transport Public
CCAS	Centre Communal d'Action Social
CCSUD	Communauté de Communes du Sud
CFU	Compte Financier Unique
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CGSS	Caisse Générale de la Sécurité Sociale
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CIA	Convention Intercommunale d'Attribution de Logements
CIAP	Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

2

CIL	Conférence Intercommunale du Logement
CIREST	Communauté Intercommunale Réunion Est
CIVIS	Communauté Intercommunale des Villes Solidaires
CMS	Contrat de Mixité Sociale
CODEV	Conseil de Développement
CODOM	Contrat d'Objectif Déchets Outre-Mer
CPI	Contrat de Prestations Intégrées
CRESS	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
CRTE	Contrat pour la Réussite (ex de Relance et de) à la Transition Écologique
CS	Collecte Sélective
CSPS	Coordonnateur de Sécurité et Protection de la Santé
CST	Comité Social Territorial
DALO	Droit au Logement Opposable
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
D3E ou DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DETR	Dotations d'Équipement aux Territoires Ruraux
DGS	Directeur (Direction) Général(e) des Services
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
DM	Décision Modificative
DML	Direction des Moyens et Logistiques
DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
DSI	Direction des Systèmes d'Informations
DSP	Délégation de Service Public
DVE	Déclaration de Vacance d'Emploi
ECT	Extension des Consignes de Tri
EEE	Espèces Exotiques Envahissantes
EH	Equivalent Habitat
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPFR	Établissement Public Foncier de la Réunion
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ETP	Équivalent Temps Plein
FEI	Fond Exceptionnel Investissement
FSE +	Fonds Social Européen +
FPRNM	Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs dits Fonds Barrière
FSSSCT	Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail
GAL	Groupe d'Action Locale
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GEOD	Gestion, Enregistrement, Observation de la Demande
GEPU	Gestion des eaux Pluviales Urbaines
GIS	Groupement Intercommunale du Sud

GPA	Garantie Parfait Achèvement
IDRM	Syndicat Mixte de Transports Ile de La Réunion Mobilités
IEDOM	Institut d'Émissions des Départements d'Outre-Mer
IGP	IGP
K €	Kilo euro
Km	Kilomètre
M	Million(s)
INPI	Institut National de la Propriété Industrielle
MAAS	Mobility As a Service - Mobilité comme service
MDE	Maison De l'Emploi
ML	mètre(s) linéaire(s)
MLS	Mission Locale Sud
NVU	Nouvelle Voie Urbaine
OFB	Office Française de la Biodiversité
OFS	Office Foncier Solidaire
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
OPAH-RU	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain
ORT	Opération de Revitalisation du Territoire
OS	Orientation Stratégique ou ordre de service
OSPAAL	Organisation Solidaire pour la Production Agricole et Alimentaire Locale
OTI	Office de Tourisme Intercommunal
PAM	Petits Appareils Ménagers
PAPI	Programme d'Actions de Prévention des Inondations
PAT	Projet Alimentaire Territorial ou Programme d'action Territorialisé
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDM	Plan De Mobilité
PEM	Pôle d'Échange Multimodal
PES	Protocole d'Échange Standard
PFF	Pacte Fiscal et Financier
PILHI	Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLOM	Plan Logement Outre-Mer

PLPDMA	Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
POE	Programme Opérationnel Européen
PPGDID	Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs
PPI	Programmation Pluriannuel des Investissements
PRO	PROjet
PSE	Protection Sociale Complémentaire
PTCE	Pôle Territorial de Coopération Économique
PVD	Petites Villes de Demain
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
QVT	Qualité de Vie au Travail
REUT	Réutilisation des Eaux Usées Traitées
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés
RSA	Revenu de Solidarité Active
RTS	Régie Territoriale du Sud
SAE	Système d'Archivage Électronique
SAR	Schéma d'Aménagement Régional
SARé	Service d'Accompagnement à la Rénovation énergétique
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOT	Schéma de Cohérence Territorial
SEEPH	Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées
SEDRE	Société d'Équipement du Département de la REunion
SEM	Société d'Économie Mixte
SEMRRE	Société d'Économie Mixte Réunion Recyclage Environnement
SIAD	Service d'information et d'Accueil des Demandeurs de logement social
SIG	Système d'Informations Géographiques
SMEP	Syndicat Mixte Etude et Prospective
SMP	Syndicat Mixte de Pierrefonds
SNE	Système National d'Enregistrement
SODEGIS	SOciété de DEveloppement de Gestion d'Immobilier Social
SPAC	Service Public d'Assainissement collectif
SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPASER	Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Economiquement Responsables
SPL	Société Publique Locale

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

SRDEII	Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
STEP	Station d'EPuration ou Station de Transfert d'Énergie par Pompage
STEU	Station de Traitement des Eaux Usées (Ex station d'épuration)
TCO ou TO	Territoire de la Côte Ouest ou Territoire de l'Ouest
TCSP	Transport en Commun en Site Propre
TDS	Taxe De Séjour
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
UTEP	Unité de Traitement de l'Eau Potable (unité de potabilisation)
VAE	Vélo à Assistance Électrique
VHU	Véhicule Hors d'Usage
VRD	Voiries Réseaux Divers
ZA	Zone d'Activité
ZAE	Zone d'Activité Économique
ZAN	Zéro Artificialisation Nette

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD



1 | Les compétences



2 | Les chiffres clés



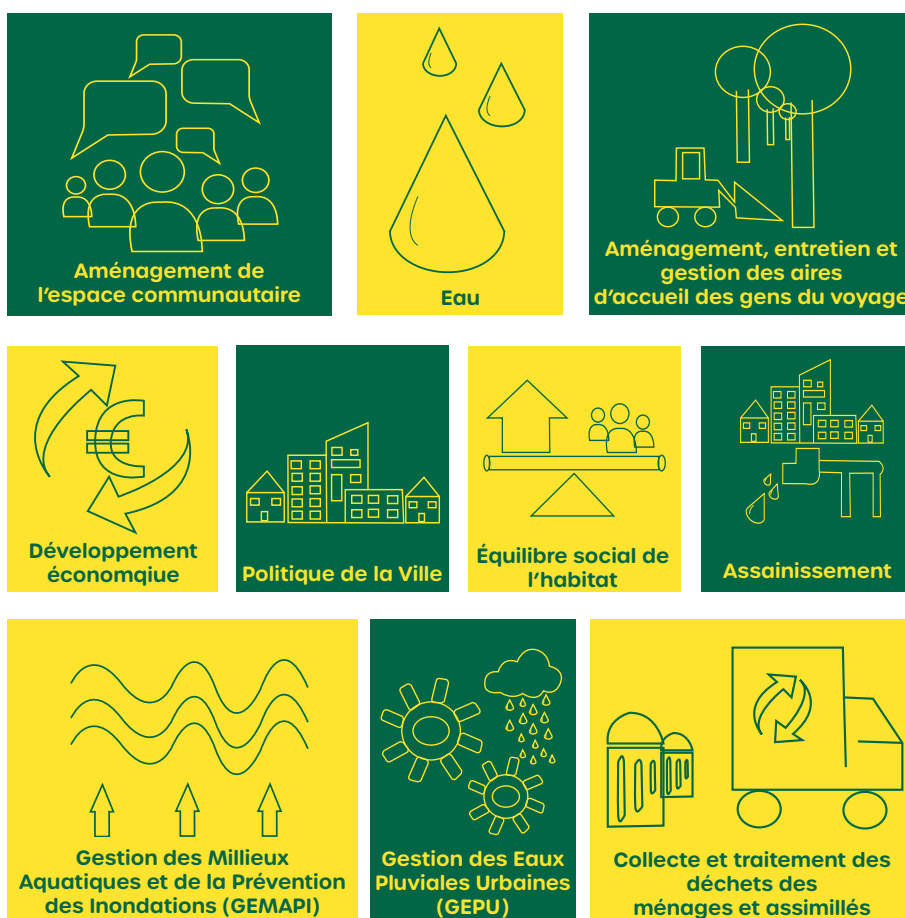
3 | Les moments phares en 2024

1 | LES COMPÉTENCES

Deux catégories juridiques de compétences :

- Les compétences obligatoires relèvent d'un transfert obligatoire par la loi ;
- Les compétences facultatives relèvent d'un transfert volontaire des communes membres selon une procédure encadrée par la loi (art. L. 5216-5 à 5216-7 du CGCT)

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont géothermie, Méthanisation)
- Système d'Informations Géographiques
- Signalétique touristique
- Toilettes publiques sur les sites touristiques
- Transports périscolaires
- Fourrière animale et l'enlèvement de cadavres d'animaux
- Agenda 21
- Haut-débit
- Informatisation des écoles
- Participation au capital des Société d'Économie Mixte et Société Publique Locale dotées d'un objet conforme aux compétences de l'intercommunalité

2 | LES CHIFFRES CLÉS (SOURCES DE DONNÉES DE 2021 À 2023)

DÉMOGRAPHIQUE



132 929
habitants



54 255
ménages



564,7 km²
superficie

ÉCONOMIQUE



6 353
unités légales
économiquement
actives



1 467
entreprises
créés en 2023



28 881
emplois

LOGEMENT



6 353
unités légales
économiquement
actives



1 467
entreprises
créés en 2023



28 881
emplois

3 | LES MOMENTS PHARES EN 2024

JANVIER

- Remise en service du captage du Pont du Diable après le passage cyclonique ;
- Lancement du nouveau logo de la CASUD.

FÉVRIER

- Réparation de la canalisation des Hirondelles suite au cyclone
- Opération «Coup de poing» ramassage des déchets végétaux post Béral.

MARS

- Conseil Communautaire et Débat d'Orientations Budgétaires
- Lancement de la campagne de stérilisation 2024
- 1ère journée des métiers de l'aérien dans le Sud à l'aéroport de Pierrefonds

AVRIL

- Conseil Communautaire et vote du budget

MAI

- Participation au forum territorialisé de l'action sociale et de l'insertion
- Campagne de recrutement des services civiques

JUIN

- Lancement de la campagne d'inscription au transport scolaire
- Participation à l'événement «Parcours du Cœur» à l'Entre-Deux
- Pose de la 1ère pierre de la future gare routière de la Plaine des Cafres
- Présentation des métiers du transport par la CASUD
- Inauguration du centre d'apport volontaire de Bois-Court
- Gratuité des bus CARSUD pour les lycéens passant le baccalauréat
- Conseil Communautaire et élection de Jacquet HOARAU à la présidence de la CASUD ainsi que le vote du Compte Financier Unique (CFU)

JUILLET

- Mise à disposition de boîtes de recyclage des lunettes sur différents sites de la CASUD dont les déchetteries
- Participation à l'événement «Mardi nou lé là»
- Conseil Communautaire et élection des membres dans les instances de la CASUD et/ou syndicats et satellites.
- Du 19 au 21 juillet : Fête du Choca à l'Entre-Deux
- Conférence de presse sur le bien-être animalier
- Conseil Communautaire et autorisations du Conseil Communautaire au Président de la CASUD.

AOÛT

- Participation de la CASUD à la Fête du Vacoa à Saint-Philippe
- Élection de Jacquet HOARAU à la présidence du Syndicat des Hirondelles
- Présence de la CASUD lors de la journée d'inscription des étudiants sur le campus du Tampon
- Création des directions de la Prévention et des Moyens Logistiques ainsi que Projet de Territoire.
- Rencontre du Président et agents de la CASUD sur les sites de Saint-Joseph et du Tampon.

SEPTEMBRE

- Organisation de l'événement Kouler Z'épices
- Élection de Charles Émile GONTHIER à la présidence de la SPL SUDEC
- Remise des cartes du centre d'apport volontaire Bois Court au 50 premiers usagers
- Inauguration du Bus de l'Entrepreneuriat
- Organisation du World Clean Up Day au Lycée Pierre Poivre de Saint-Joseph
- Matinée «porte ouverte» de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Saint-Joseph dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
- Rencontre du Président et agents de la CASUD de Saint-Philippe.

OCTOBRE

- Conseil Communautaire et prise en compte du rapport d'activités 2023 et des rapports annuels des mandataires
- Lancement du nouveau logo de l'OTISud
- Organisation du Week-end de la Vanille givrée identification géographique protégée (IGP)
- Conseil Communautaire et adoption de la stratégie des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) ainsi qu'une motion relative à la baisse des dotations des collectivités locales.

NOVEMBRE

- Installation de nouveaux abris-bus sur l'ensemble des territoires
- Participation de la CASUD à la Fête du Safran à Saint-Joseph
- Lancement du concours de collecte de bouteilles en verre
- 29/11/24 : Conférence Intercommunale du Logement (CIL) au Tampon
- 30/11/24 : Organisation de l'événement Lambians La Mer à Saint-Philippe

DÉCEMBRE

- Acquisition de 250 nouveaux vélos Velisud
- Organisation du Chantier Refuge Gecko à la Kaz Tourist de Manapany
- Conseil Communautaire et Décisions Modificatives (DM) des budgets
- Organisation de l'événement Lambians Kreol par l'OTISud à la Plaine des Cafres
- Conseil Communautaire et vote pour un soutien de 50 000 euros en faveur de Mayotte suite au Cyclone Chido
- Remise de lots aux gagnants du jeu concours avec l'association Réutiliz

LA VIE

INSTITUTIONNELLE



1| Le Conseil Communautaire



2| La Présidence



3| Le Conseil des Maires



4| Le Conseil de Développement



5| Le fonctionnement de la vie institutionnelle



6| Le trombinoscope des élus

1 | Le Conseil Communautaire

La Communauté d'Agglomération est administrée par un Conseil composé de délégués communautaires élus conformément aux dispositions des articles L. 5211-6-1 et L. 5211-6-2 du CGCT.

LA COMPOSITION

Le nombre de ses conseillers et les modalités de représentation des Communes, sont définis dans un arrêté préfectoral. Les Conseillers Communautaires disposent d'une durée de mandat équivalente à celui des conseils municipaux.

LES FONCTIONNEMENT

Le Conseil Communautaire se réunit au moins une fois par trimestre en séance ordinaire et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par le Président. Il obéit aux mêmes règles que les conseils municipaux en matière de convocation, de quorum et de validité des délibérations.

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En dehors des séances ordinaires, le Conseil peut se réunir en séance extraordinaire sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres en exercice..

LE QUORUM

Le Conseil Communautaire ne peut délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance. Un appel nominal est effectué à chaque début de séance. Le quorum doit être également atteint lorsque chaque affaire est soumise à délibération.

2 | La Présidence

La présidence de l'assemblée est assurée par le Président de la communauté d'agglomération. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par un des vice-Présidents dans l'ordre du tableau. Le Conseil Communautaire élit son président.

LES MISSIONS

Le Président a pour missions :

- d'ouvrir la séance,
- de vérifier le quorum et la validité des pouvoirs,
- de diriger les débats et maintenir l'ordre des discussions,
- de mettre aux voix les propositions et juger, conjointement avec le secrétaire, les opérations de vote,
- de proclamer les résultats,
- de prononcer l'interruption des débats et la clôture des séances.

3 | Le Conseil des Maires

LA COMPOSITION

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, dite « loi engagement et proximité », a instauré la création d'une conférence des maires dans tous les EPCI et permet d'assurer une meilleure représentativité des communes dans la gouvernance de l'intercommunalité. De fait, le Conseil des Maires instauré à la CASUD correspond à cette conférence des maires introduite par la dite loi.

Cette instance de consultation et de coordination vise à renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et la Communauté d'Agglomération du Sud.

LES MISSIONS

Le Conseil des Maires étudie et se prononce sur les dossiers stratégiques de la Communauté d'Agglomération. Il est présidé et animé par le Président. Il se réunit, sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou, dans la limite de quatre réunions par an en préparation d'un Conseil Communautaire ou à la demande d'un tiers des Maires.

4 | Le Conseil de Développement

Le conseil de développement, ou CODEV, est une instance participative locale indépendante et neutre de la CASUD. C'est un lieu de concertation, de participation et de dialogue territorial. Il a pour objectif de favoriser le dialogue entre la collectivité et les citoyens.

LES MISSIONS

Le CODEV donne des avis et contribue aux projets liés au développement du territoire sur saisine de la CASUD ou par auto-saisine . Il peut par exemple faire des propositions pour atteindre l'autonomie alimentaire ou donner son avis sur l'aménagement économique du territoire.

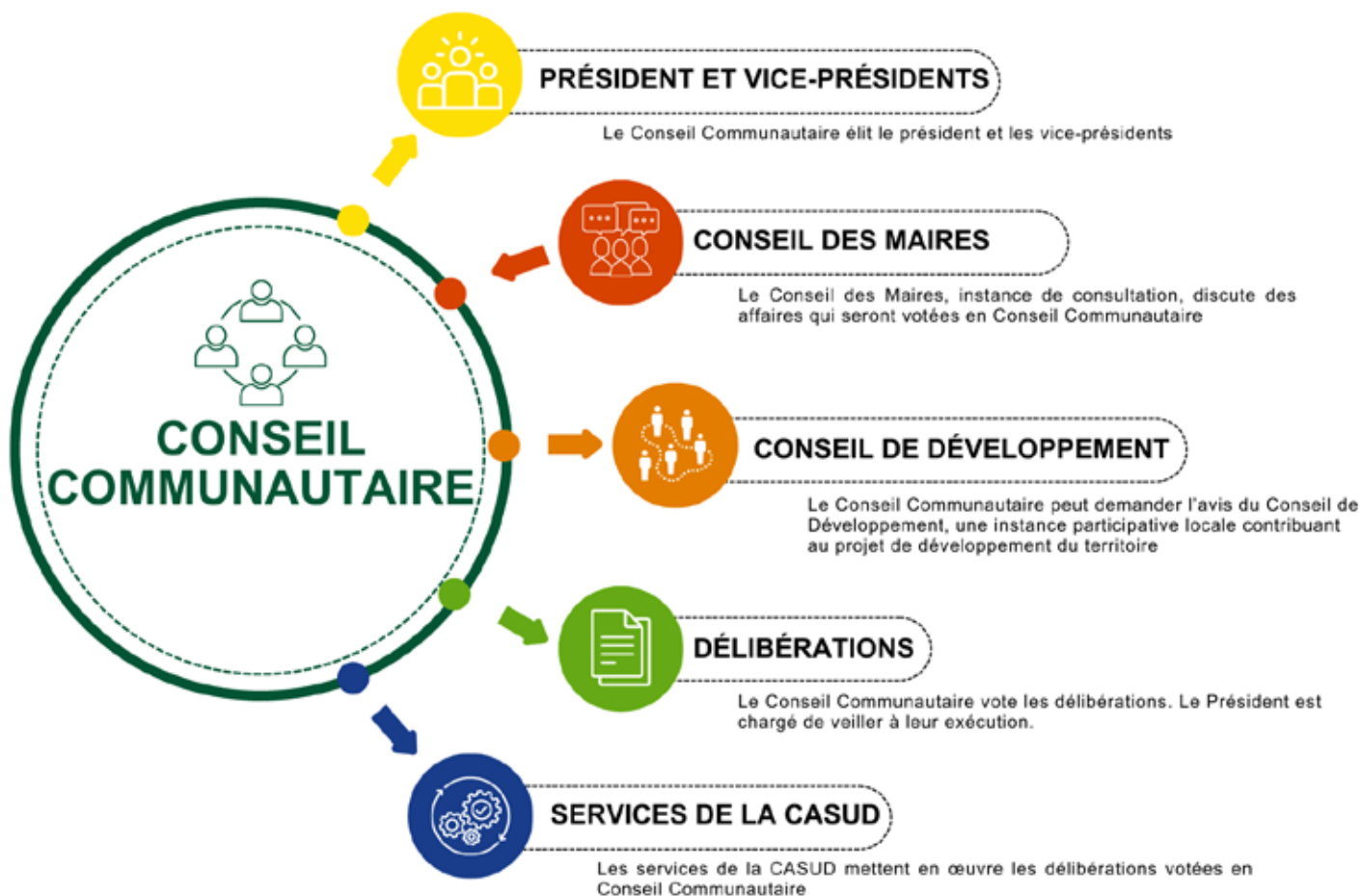
LA COMPOSITION

Le Conseil de développement de la CASUD a été installé en juin 2023 en présence du conseiller communautaire référent Olivier Rivière. Il est composé de 37 citoyens (représentant les 4 Communes) ayant répondu à l'appel à candidatures lancé par la CASUD.

Ses membres sont répartis dans 4 collèges :

SOCIO-ÉCONOMIQUE	RECHERCHE/FORMATION EXPERT
ASSOCIATIF	CITOYEN

5 | Le fonctionnement de la vie institutionnelle



6 | Le trombinoscope des élus à ce jour

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Mandature 2020-2026
Mise à jour - 3 mars 2025

LE PRÉSIDENT



M. HOARAU
Jacquet

LES VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS



M. VALY
Bachil
1^{er} Vice-Président
Entre-Deux



M. THIEN AH KOON
Patrice
2^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme COURTOIS
Vanessa
3^{ème} Vice-Présidente
Saint-Philippe



M. GASTRIN
Albert
4^{ème} Vice-Président
Le Tampon

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Mme TURPIN
Catherine
5^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. MAUNIER
Daniel
6^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme GROSSET-PARIS
Isabelle
7^{ème} Vice-Présidente
Entre-Deux



Mme ROBERT
Evelynne
8^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. LEBON
LOUIS JEANNOT
9^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



M. GUEZELLO
Alin
10^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



M. THERINCOURT
Jean-Pierre
Le Tampon



Mme PAYET-TURPIN
Francemay
Le Tampon

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Mme ROMANO
Augustine



Mme MONDON
Laurence



M. PICARDO
Bernard



Mme DIJOUX-RIVIERE
Mimose



M. GONTHIER
Charles Émile



Mme TECHER
Doris



M. LEBON
Richard



M. GENGE
Jack



Mme DOMITILE
Noéline



Mme BLARD
Régine



M. FONTAINE
Henri



Mme FONTAINE
Véronique



Mme BASSIRE
Nathalie



M. SOUBAYA
Josian



Mme BENARD
Monique



M. FONTAINE
Gilles



M. LEBRETON
Patrick



M. LANDRY
Christian



Mme MUSSARD
Rose-Andrée



M. HUET
Mathieu



Mme LEJOYEUX
Marie-Andrée



M. HOAREAU
Sylvain



Mme K/BIDY
Émeline



M. LEBON
David



Mme LEICHNIG
Stéphanie



Mme LEVENEUR
Inéida



Mme FULBERT-GÉRARD
Gilberte



M. VIENNE
Axel



Mme HUET
Marie-Josée



M. HUET
Henri-Claude



M. MUSSARD
Harry



Mme JAVELLE
Blanche Reine



Mme BENARD
Clairette Fabienne

SAINT-PHILIPPE



M. RIVIÈRE
Olivier

ENTRE-DEUX



M. LAFOSSE
Camille



Les élus du
Conseil Communautaire

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de Territoire est la feuille de route politique co-construite avec les acteurs du territoire pour établir un état des lieux et partager un langage commun. Il fixe les grandes orientations de la Communauté d'Agglomération du Sud jusqu'à horizon 2030 avec pour fils conducteurs la transition écologique et la cohésion sociale.



Pour rappel, le Projet de Territoire s'est construit, à compter de 2021, dans une démarche de mobilisation collective associant les services de l'intercommunalité, les élus, les communes, les habitants, les acteurs du territoire ainsi que les partenaires. Dans sa phase de conception, des ateliers de concertation avec les habitants ont été menés sur les 4 communes. Le Projet a été présenté aux partenaires institutionnels et soumis à la validation des membres du Conseil de Développement (créé en 2023). Tout ce processus a permis d'aboutir à une feuille de route partagée pour la période 2023-2030, qui a été adoptée par le Conseil Communautaire en 2023.

Le Projet de Territoire est en évolution constante. Aussi, pour garantir la cohérence de ses actions face aux transformations du territoire, il est important d'assurer une coordination optimale des ressources humaines, financières et matérielles. Pour ce faire, l'intercommunalité a ajusté ses moyens en créant la Direction du Projet de Territoire et la Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques afin d'accompagner et de soutenir ces évolutions de manière proactive.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1

PRÉSERVER

la biodiversité et

RENFORCER

notre autonomie énergétique

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU : L'EAU



1 | Préserver une eau potable de qualité



2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées



3 | Protéger l'homme et la nature

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE



1 | Promouvoir une société à bas de carbone
avec un Plan Climat Air-Energie Territorial
(PCAET)



2 | Viser l'autonomie énergétique

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU : L'EAU

1 | Garantir une eau potable de qualité

LA VISION

L'eau de pluie, l'eau de nos rivières et captages, l'eau potabilisée, constituent des ressources indéniables sur notre territoire qui doivent faire l'objet d'une préservation. Dans un contexte mondial tendu avec des changements climatiques de plus en plus perceptibles, la gestion et le traitement de cette ressource restent au cœur des actions de la CASUD sur son territoire.


1 100 km
de canalisations


91

réservoirs de forage,
de captages


2

unités de potabilisation

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

PROGRAMMATION D'ACQUISITION DE GROUPES ÉLECTROGÈNES

37 sites équipés d'installations de pompage permettant d'assurer le remplissage de l'ensemble des réservoirs seront équipé de groupes électrogènes suivant un plan pluriannuel.

ACTION 2

GALERIE DRAINANTE DE LANGEVIN (GRAND GALET) - SAINT-JOSEPH

Lancement des travaux relatifs à la mobilisation des résurgences en falaise et la construction d'un nouveau réservoir

Coût : **5,7 M€**

Subvention Office Français de la Biodiversité (OFB) de 1 772 457,12



PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

ACTION 3

FORAGE DE TAKAMAKA - SAINT-PHILIPPE

Lancement de la consultation pour les travaux pour l'équipement du forage Takamaka.

Coût de **150 K€**
3,6 M au global

Subvention : État Fond dispositif FEI 2024 de 2 484 514 €



ACTION 4

TRAVAUX D'ADDUCTION SUR L'UTEP LEVENEUR LE TAMPON

Finalisation des travaux d'interconnexion des réseaux vers l'UTEP Leveneur

Coût de **2,6 M€**

Subvention état dispositif FEI de 1 762 752 €



ACTION 5

RÉHABILITATION DE LA CONDUITE DU PONT DU DIABLE - LE TAMPON

Poursuite des travaux

Coût des études : **1,5 M€**

Subvention état dispositif FEI de 1 699 174 €

ACTION 6

CHAÎNE DE REFOULEMENT DE LA CRÊTE - SAINT-JOSEPH

Poursuite des études de maîtrise d'œuvre de la chaîne de refoulement de la Crête.

Coût : **350 K€**

Subvention de l'Agence Française de Développement de 286 235 € sur les études

ACTION 7

UTEP PAYET GO - LE TAMPON

Poursuite des études pour la construction de l'UTEP PAYET Go à la Plaine des Cafres.

Coût des travaux : **326 K€**

Subvention de l'AFD : 256 K€

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

ACTION 8

SÉCURISATION DU CAPTAGE DE CAZALA - SAINT-JOSEPH

Poursuite de la phase projet et lancement des dossiers réglementaires.

ACTION 9

MODERNISATION DE RÉSEAUX

Des travaux pour l'amélioration du rendement de réseau.

Coût : **4,2 M€**

ACTION 10

ÉTUDES DE DÉMANTÈLEMENT DES CAPTAGES BRAS LONG - ENTRE-DEUX

Consultation pour les travaux

ACTION 11

CHAÎNE DE REFOULEMENT ARGAMASSE - ENTRE-DEUX

Étude pour garantir une meilleure distribution en eau pour le secteur de Ravine des Citrons.

Coût : **1,1 M€**

ACTION 12

RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable

Subvention : État Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux de 110 K€

Coût : **236 502 €**

Subvention État Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) de 110 K

ACTION 13

RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION GEMAPI

Recrutement effectif d'une chargée de mission.

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | Garantir une eau potable de qualité

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ACQUISITION DE GROUPES ÉLECTROGÈNES

3 sites priorités avec 4 groupes :

- Station de pompage du réservoir Epidor Hoarau au Tampon
- Bâche de reprise de Dassy à Saint-Pierre
- Forages Delbon à Saint-Joseph (dont 2 groupes électrogènes)

Coût : **1,2 M€**

Subventions État dispositif Fond Exceptionnel d'Investissement (FEI) post Belal de 578 323, 78€

PROJET 2

GALERIE DRAINANTE DE LANGEVIN (GRAND GALET) - SAINT-JOSEPH

- Obtention du permis de construire pour le lancement des travaux relatifs à la mobilisation des résurgences en falaise et la construction d'un nouveau réservoir.

Dépenses prévisionnelles : **1,5 M€**

- Travaux d'amélioration des conditions de captage par la pose de coque sur environ 300 ml à l'intérieur de la galerie et sur création de drains verticaux supplémentaires.

Coût : **4 M€**

Subvention OFB de 1 772 457,12€

PROJET 3

FORAGE DE TAKAMAKA - SAINT-PHILIPPE

La consultation des travaux pour l'équipement et mener les procédures réglementaires.

Coût : **4,3 M€**

Subvention : État FEI 2024 de 2 484 514

PROJET 4

RÉHABILITATION DE LA CONDUITE DU PONT DU DIABLE - LE TAMPON

Poursuite des travaux de réhabilitation tenant compte des contraintes environnementales pour les interventions

Coût :

2,2 M€

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | Garantir une eau potable de qualité

PROJET 5

CHAÎNE DE REFOULEMENT DE LA CRÊTE - SAINT-JOSEPH

Consultation pour les études géotechniques en vue du lancement de la consultation pour les travaux

Coût : **23 M€**

PROJET 6

UTEP PAYET GO - LE TAMPON

Poursuite des études pour la construction de l'UTEP.

PROJET 7

MODERNISATION DE RÉSEAUX

Le rendement du réseau sur le territoire de la CASUD reste à ce jour un véritable enjeu. Pour limiter la pression sur la ressource en eau, la CASUD s'engage dans un programme ambitieux de réhabilitation de réseaux.

Coût : **7 M€**

PROJET 8

RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Poursuite de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable et actualisation des coûts. Subvention : État Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux de 110 K€

Coût : **236 502 €**

Subvention État Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) de 110 K



PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées

LA VISION

Afin de préserver notre faune et notre flore, la CASUD s'assure d'une utilisation efficace et d'une restitution adaptée de l'eau à nos milieux naturels. Pour cela, la CASUD souhaite étendre ses réseaux d'assainissement collectif et systématiser les interventions du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).



16 497

abonnés (clients)

39 500

habitants desservis par
l'assainissement collectif



788 310 M³

de volume traité



2

installations de dépollution

23 000 EH

capacité de dépollution

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION SUR LES COMMUNES

Modernisation des réseaux d'assainissement.

Coût de **5 M€**

ACTION 2

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) DE SAINT-JOSEPH

Réhabilitation de la charpente bois du
bâtiment de la station.

Coût de **300 K€**

ACTION 3

POSTE DE RELEVAGE ADAM DE VILLIERS TAMPON

Lancement des études.

Coûts : **250 K€**

ACTION 5

NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) DE L'ENTRE-DEUX

Lancement des études de faisabilité.

Coûts : **25 K€**

ACTION 4

ÉTUDE DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES « REUT »

Lancement de l'étude REUT dans le cadre
d'un partenariat avec le lycée agricole de
Saint-Joseph pour la réutilisation des eaux
traitées de la station d'épuration à des fins
d'irrigation de leurs zones de culture.

Coût du projet : **27 K€**

Subvention de l'OFB en lien avec le CEREMA
à hauteur de 30 400€.

ACTION 6

ÉTUDE DE RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Réalisation de l'état des lieux et diagnostic de
la situation actuelle.

Coûts : **404 K€**

ACTION 8

RACCORDEMENT DE LA RUE ADAM DE VILLIERS AU TAMPON

Lancement des travaux.

Coûts **250 K€**

ACTION 7

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE SUR L'ENTRE-DEUX

Lancement d'une étude hydrogéologique.

Coûts : **100 K€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

**TRAVAUX DE RÉHABILITATION
ET D'EXTENSION ET DE RÉSEAUX**

Lancement des travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux sur les villes de Saint-Joseph et le Tampon.

Coût : **5 M€**

PROJET 2

**STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU)
DE SAINT-JOSEPH**

Poursuite de la réhabilitation de la charpente.

Coût : **300 K€**



PROJET 3

EXTENSION DE RÉSEAU SUR LA RUE ADAM DE VILIERIS

Début des travaux de raccordement des réseaux d'eaux usées sur la rue Adam DeVilliers pour permettre le raccordement de plus de 1000 logements (abandon du projet de poste de refoulement)

Coût : **250 K€**

PROJET 4

ÉTUDE DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES « REUT »

Poursuite de l'étude Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) de la station d'épuration à des fins d'irrigation du lycée agricole de Saint-Joseph et de leurs zones de culture pour préserver la ressource en eau et réduire notre empreinte carbone.

Coût de **27 K€** Subvention de l'OFB en lien avec le CEREMA à hauteur de 21,6 K €

PROJET 5

**NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX
USÉES (STEU) DE L'ENTRE-DEUX**

Poursuite des études de faisabilité.

Coût : **25 K€**

PROJET 6

STATION D'ÉPURATION PARTIE HAUTE DU TAMPON

Études de faisabilité pour la construction d'une nouvelle station d'épuration etancement des études de maîtrise d'œuvre de la création d'une nouvelle STEU.

Coût : **30 K€**

PROJET 7

ÉTUDE DE RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

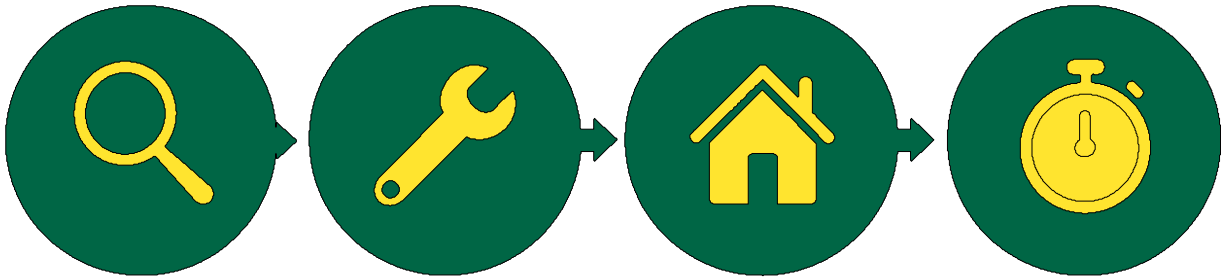
Poursuite de la révision du schéma directeur

Coût : **404 K€** Subvention de l'Office de l'Eau

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



Contrôle
de conception

Contrôle
de réalisation

Contrôle
en cas de vente

Contrôle
périodique



L'ORGANISATION DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Moyens à dispositions des usagers :

- Site internet dédié à l'information pour le SPANC (les formulaires, schéma d'une installation type, règlement de service)
- Formulaire en ligne ou directement sur chaque site
- un accueil physique SPANC dans chaque Commune membre



120 €

tarifs TTC de l'examen
préalable de la conception

40 €

tarifs TTC de vérification de
l'exécution des travaux



961

dossiers SPANC



305

d'instruction contrôle de conception
des ouvrages d'assainissement non
collectif

128

contrôle de l'exécution
des ouvrages d'assainissement non
collectif neuf ou à réhabiliter

520

contrôle de vérification du fonctionnement et
de l'entretiens des ouvrages d'assainissement non
collectif neuf existants

Le montant des recettes provenant des contrôles est de : **129 462 €**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

3 | Protéger l'homme et la nature

LA VISION

La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) exerce la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis 2018 et la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) depuis 2020. En facilitant l'écoulement des eaux et en gérant les zones d'expansion des crues, la CASUD permet une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire.

2

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Un au Tampon et un à Saint-Joseph.



198

habitants protégés



432

emplois protégés



25 000

véhicules sécurisés sur le trafic routier

La CASUD est gestionnaire d'un linéaire de digues d'environ 7,4 Km (Saint-Joseph : 2.2 Km, Le Tampon : 5,2 Km)

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES DANS LE CADRE DE LA GEPU

Diagnostic pour déterminer le plan d'actions pour des travaux de modernisation et de redimensionnement des réseaux existants.

Coût : **255 K€**
Financement Office de l'Eau 90 K €

ACTION 2

POURSUITE DES TRAVAUX D'HYDRO-CURAGE DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

En zones urbaines et à urbaniser, sur la base d'un marché à bons de commande.

Coût : **255 K€**

ACTION 3

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE RIVIÈRE DES REMPARTS

Poursuite des travaux et mise à double sens de la rue Amiral Lacaze.

Coûts : **5,1 M€**
Subvention 4,1M€



ACTION 5

ÉTUDES DE RÉGULARISATION DES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

Étude et production des dossiers de régularisation des ouvrages de protection.

Coût : **800 K€**

ACTION 4

ÉTUDES DE VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Mise en place de Visites Techniques Approfondies.

Coût : **750 K€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

3 | Protéger l'homme et la nature

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

POURSUITE DU SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES DANS LE CADRE DE LA GEPU

Lancement d'une mission topographique pour permettre la poursuite du schéma directeur.

Coût : **260 K€**

Subvention Office de l'Eau 90 K

PROJET 2

POURSUITE DES TRAVAUX D'HYDRO CURAGE DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

Coût : **255 K€**

PROJET 3

**TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE RÉPARATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT
ET DES EAUX PLUVIALES**

Lancement d'un marché à bon de commande.

Coût : **1 M€**

PROJET 4

TRAVAUX DE RÉSEAUX ET D'OUVRAGES D'EAUX PLUVIALES URBAINES

Accompagner les communes sur les travaux d'extension, répondant aux conventions de maîtrise d'ouvrage unique.

Coût : **1,5 M€**

PROJET 5

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE DES REMPARTS - SAINT-JOSEPH

Travaux de confortement de falaise au droit du chemin Amiral Lacaze.

Coût : **600 K€**

PROJET 6

ÉTUDES DE REQUALIFICATION DES DIGUES - CASUD

- Poursuite en 2025 des Visites Techniques Approfondies des digues - Coûts de

755 K€

- Lancement des études de requalification des digues - Coûts de

800 K€

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

3 | Protéger la nature et l'homme

PROJET 7

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE LA RAVINE
BRAS CREUX À LA PETITE FERME

Coût : **25 K€**
Subvention ÉTAT Fonds Barnier de 18,5 K

PROJET 8

ENDIGUEMENT DE LA RAVINE ROSAIRE A SAINT-
JOSEPH

Lancement de l'étude hydraulique de la Ravine
Rosaire en 2026.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET RENFORCER NOTRE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

1 | Promouvoir

une société à bas carbone avec le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)

LA VISION

La CASUD, dès sa création, s'est engagée dans la mise en place d'une stratégie de développement durable. Le PCAET, outil de planification permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Il s'articule autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions des gaz à effet de serre,
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

RECRUTEMENT D'UN AGENT
DÉDIÉ AU PCAET.

Recrutement d'une animatrice-
coordinatrice du PCAET en avril 2024.

ACTION 2

ÉLABORATION DU PCAET, DE L'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIE DE LABELLISATION

Validation de la déclaration d'intention. Lancement
et attribution du marché pour la réalisation du PCAET,
de l'évaluation environnementale et stratégique
et l'accompagnement à la labellisation Climat-Air-
Energie et Économie Circulaire.

Attribution du marché et démarrage des travaux.
Demande de subvention auprès de l'ADEME et de
l'AFD.

ACTION 3

ADHÉSION À DES ORGANISMES ENGAGÉS
SUR LA THÉMATIQUE CLIMAT AIR ÉNERGIE

Adhésion à l'association ATMO
Réunion (Agence de surveillance de la
qualité de l'air).



TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

1 | Promouvoir

une société à bas carbone avec le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ÉLABORATION DU PCAET, DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIQUE

Lancement officiel des travaux d'élaboration du PCAET avec les acteurs du territoire :

- diagnostic territorial et stratégie ;
- réalisation de l'Évaluation Environnementale et Stratégique associée aux étapes d'élaboration du PCAET.

Subventions : 39 580,80€ (ADEME) 80 000€ (AFD)

Coûts : **178 850 €**

PROJET 2

STRATÉGIE DE LABELLISATION

Réalisation de l'état des lieux, de la stratégie et de la feuille route associée aux deux labels (Climat-Air-Energie et Économie Circulaire).

PROJET 3

ADHÉSION À DES ORGANISMES ENGAGÉS SUR LA THÉMATIQUE CLIMAT AIR ÉNERGIE

ATMO : convention de partenariat pour la participation aux fonctionnements des stations de mesures de l'association. Convention de partenariat pour la mise en place du Groupe Régional d'Experts sur le Climat (GREC)

PROJET 4

CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION ASSOCIÉE A LA DÉMARCHE PCAET

Fresque du Climat à destination des membres du CODEV. Organisation d'un Appel à Manifestation d'intérêt auprès des établissements scolaires pour l'organisation des Fresques du Climat « Kids ». Participation à des événements pour la tenue de fresque quiz (village PEPS ou autres)

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

2 | Viser l'autonomie énergétique

LA VISION

La dépendance énergétique de La Réunion est importante. Dans le contexte actuel de crises énergétiques et climatiques, il est important pour la CASUD de s'approprier des outils de production énergétique afin d'assurer le développement et l'autonomie du territoire. La CASUD dispose d'un potentiel géothermique avec le volcan à proximité. Convaincue que la géothermie reste une solution d'énergie renouvelable à privilégier, la CASUD a inscrit l'exploration et le développement des ressources géothermales présentes sur son territoire comme un axe fort de son développement économique et de l'aménagement de son territoire dès 2017. Dans ce cadre, elle a entrepris des phases d'explorations de surface sur le secteur des Plaines et Remparts en 2020 qui ont permis de mettre en évidence le potentiel dans le périmètre retenu.

Qu'est-ce que la Géothermie ?

La géothermie permet de fabriquer de l'électricité dans des centrales géothermiques, grâce à l'eau très chaude des nappes dans le sous-sol de la Terre. La chaleur transforme l'eau en vapeur et permet de faire tourner une turbine et un alternateur qui produisent un courant électrique alternatif.



2 728 GWh

la consommation électrique estimée à fin 2023

3,27 MWh

la consommation moyenne par abonné



88,6 %

le taux de dépendance énergétique de la Réunion

296,9 GW/h

la consommation électrique sur le territoire de la CASUD



984,8 MW

le parc de production électrique réunionnais

8.2 MW

la part de production en hydraulique sur le territoire de la CASUD



Le Tampon

183,0 GWh

Entre-Deux

13,5 GWh

Saint-Joseph

89,7 GWh

Saint-Philippe

10,7 GWh

La consommation électrique par communes

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

MISE EN PLACE DE PARTENARIAT

Mise en place d'un partenariat entre la Région, le Département et un opérateur privé.

ACTION 2

PROGRAMME D'EXPLORATION GÉOTHERMIQUE DE SURFACE

Modélisation de l'exploration ainsi que l'évaluation du potentiel géothermique de la zone volcanique de la Fournaise.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ADHÉSION À ÉNERGIES RÉUNION

Pour co-portage du projet

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2

RÉAFFIRMER

notre identité rurale



**Accompagner la transition écologique
de notre agriculture**



Soutenir notre terre nourricière

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE AGRICULTURE

LA VISION

L'objectif est d'accompagner la filière agricole sur l'ensemble du territoire notamment en termes de transition écologique et de cohésion sociale. En effet, le projet a pour objet de permettre un retour à la terre de la ressource des effluents d'élevage, préserver nos paysages et soutenir notre agriculture de manière durable avec des sources de revenus complémentaires ou des économies via la création des sous-produits. L'implantation envisagée se situerait au 27ème kilomètre.



1 795

agriculteurs exploitants

La construction de l'unité de méthanisation permettrait ainsi de :

- Valoriser 36 000 tonnes par an d'effluents via le principe de cogénération et ainsi produire de l'électricité et/ou du bio-GNV,
- Transformer le digestat en granules pour palier à l'engrais importés
- Diminuer les espaces agricoles grevées par l'épandage pour les valoriser et diminuer les infiltrations dans les nappes phréatiques,
- Diminuer les éventuelles nuisances olfactives et mettre en exergue nos paysages agricoles et notamment de pâturage.

945

exploitation en cheptels (hors ruches)

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

LANCEMENT DU MARCHÉ D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION D'UN MARCHÉ DE CONCEPTION-RÉALISATION

Lancement du marché.

Travaux estimés à **13 M€**

Coût de **250 K€**

SOUTENIR NOTRE TERRE NOURRICIÈRE

LA VISION

Le soutien aux agriculteurs et à leurs activités, doit tendre à offrir une alimentation saine de qualité et à un prix correct pour tous (agriculteurs et consommateurs). Le souhait est bien d'accompagner la montée en valeur ajoutée de notre production locale. Aussi, les projets attraités au développement des circuits courts à la sensibilisation à une alimentation saine et locale sont des priorités du Projet de Territoire.

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

PARTICIPATION AU PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Poursuite du programme et animation des programmes « not tèt - not agriculture » (projet de Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour la mise en lien de l'ensemble des acteurs de la production à l'assiette) et du programme « not mangé - not santé » (le Projet Alimentaire Territorial qui a pour objectif de préserver la santé par une alimentation saine et accessible à tous).

ACTION 2

ADHÉSION À LA SCIC OSPAAAL

La CASUD intègre le Conseil Coopératif pour la structuration et organisation de la SCIC.

Coût : **3 K€**

ACTION 3

CONVENTION DE PARTICIPATION AVEC LA COMMUNE DE L'ENTRE-DEUX

Convention de participation dans le cadre du PAT communal

Coût : **20 K€**



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

PARTICIPATION PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Poursuite de la participation dans le cadre du PAT.

PROJET 2

PARTICIPATION A LA SCIC

Participation via le Conseil Coopératif

ACCOMPAGNER

l'attractivité économique

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTRAPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES



1 | **Revitaliser** le territoire



2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



1 | **Fédérer** autour de l'accueil réunionnais



2 | **Inform** sur les lieux d'exception et les prestataires de notre territoire



3 | **Animer** et faire connaître notre territoire en capitalisant sur ses nombreux atouts



4 | **Développer** la visibilité et la notoriété du territoire



5 | **Soutenir et Accompagner** nos prestataires dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

DYNAMISER L'EMPLOIS LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT



1 | **Favoriser** l'insertion



2 | **Améliorer** la qualité de l'habitat

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE



1 | **Relever** les défis de la mobilité



2 | **Encourager** l'utilisation de transports durables via des infrastructures intermodales



3 | **Améliorer** la qualité du service aux usagers

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

1 | Revitaliser le territoire

LA VISION

La revitalisation du territoire se réalise à travers des programmes tels que Action Cœur de Ville (ACV) ou Petites Villes de Demain (PVD) ou des dispositifs tels que l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui proposent des accompagnements et soutiens technique et financier pour redynamiser les cœurs de ville. Ils englobent la modernisation des logements, des locaux commerciaux et artisanaux, l'amélioration du tissu urbain, la lutte contre les vacances de locaux, la valorisation des espaces publics tout en privilégiant les démarches cohérentes en matière de développement durable.

Chiffres-clés :

PVD : 2 conventions cadres signées

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

SOUTIEN À L'ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE (AGCV) SAINT-JOSEPH

Poursuite du soutien à l'AGCV

Coûts : **28 K€**

ACTION 2

EXTENSION DE L'ORT INTERCOMMUNAL

Continuité des travaux d'extension du périmètre de l'ORT à Saint-Joseph Entre-Deux et à Saint-Philippe via une convention dite chapeau.

ACTION 3

PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » ENTRE-DEUX/SAINT-PHILIPPE

Signature des conventions-cadres PVD avec les services de l'État.
Subvention État de 34 K€ pour un ETP

ACTION 4

ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE OPAH-RU MULTI-SITES

Dans le cadre du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI), lancement d'une étude pour revitaliser le tissu de logements et du centre-ville en mettant en place une OPAH-RU.



**FAVORISER L'INSTALLATION
D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES**

1 | **Revitaliser** le territoire

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

**POURSUITE DE L'EXTENSION DE L'ORT
INTERCOMMUNAL**

Validation de l'extension de l'ORT intercommunale avec intégration de la Commune du Tampon en tant que ville-centre et des villes lauréates PVD.

PROJET 2

**MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION
DES CONVENTIONS CADRES PVD**

Lancement de la phase opérationnelle du programme par la mise en œuvre des plans d'action notamment en termes d'études.

PROJET 3

**SOUTIEN À L'ASSOCIATION DE GESTION DU
CENTRE-VILLE (AGCV) SAINT-JOSEPH**

Pérennisation du soutien à l'Association de Gestion du Centre Ville.

PROJET 4

**MISE EN PLACE
D'UNE OPAH-RU MULTI-SITES**

Poursuite des études.

Qu'est-ce qu'une OPAH-RU ?

Un OPAH-RU désigne une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain. Cette convention a pour objectif de favoriser la réhabilitation des logements notamment en octroyant des subventions sous conditions à destination des propriétaires bailleurs, des propriétaires occupants et des syndicats de copropriétés.

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | Créer des espaces dédiés à l'activité économique

LA VISION

La CASUD mène une stratégie ambitieuse en vue d'accompagner le développement des entreprises sur son territoire. Elle investit notamment en matière de création, de gestion de Zones d'Activités Économiques (ZAE) afin de maintenir et créer des emplois. L'intercommunalité vise également à développer la compétitivité et l'attractivité du territoire en développant l'offre d'immobilier d'entreprises avec la création d'espaces d'anticipation économique et d'économie collaborative tels que des hôtels d'entreprises



36 hectares
de ZAR en 2023

ZAE : xx

Entreprises installées : xx

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

ZAE LES PALMIERS - LE TAMPON

- **TRANCHE 1 :**
Dépôt de permis de construire pour certaines entreprises et poursuite de la commercialisation de parcelles.
- **TRANCHE N°2 :**
 - Dépôt du permis d'aménager pour 18 parcelles et cadrage des conditions de trésorerie.
 - Pré-commercialisation des parcelles et lancement de la consultation pour les travaux

Coût : **5 M€**

- **TRANCHE N°3 :**
Finalisation de la maîtrise foncière par l'EPFR. 8 parcelles en baux à construction FEDER POE 21-27



FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 2

ZAE LES TERRASS - SAINT-JOSEPH

Finalisation des travaux du parking et poursuite de la commercialisation.

Coût : **150 K€**
Financement FEDER REACT-UE

ACTION 3

ZA DES GRÈGUES - SAINT-JOSEPH

Finalisation de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA)
Financement FEDER REACT-UE : 5 676 958 €

Coût : **6,4 M€**

ACTION 4

ZAE DU 14^{ÈME} AU TAMPON - LE TAMPON

Activités principales : garage et bâtiment
Lancement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Démarche d'acquisition foncière.

Coût : **9 M€** (part CASUD)
hors coût du foncier

ACTION 5

ZAE DU 19^{ÈME} AU TAMPON

Activités principales : agroalimentaire, logistique et artisanat
Validation du dossier PRO et lancement d'une démarche d'acquisition foncière sera initiée.

Coût : **5 M€** pour le projet partie basse

ACTION 6

ZAE DE BASSE-VALLÉE - SAINT-PHILIPPE

DCE pour une étude préliminaire qui regroupera une étude d'opportunité économique, urbaine et environnementale ainsi qu'une étude géotechnique.

Coût global du projet : **4,5 M€**



ACTION 6

CALE DE HALAGE - SAINT-PHILIPPE

Études portant sur la sécurisation de la cale de halage et de réhabilitation de la maison de pêcheurs et poursuite des dossiers réglementaires tels qu'une étude d'impact et demande d'autorisation Installation Classée Protection de l'Environnement (ICPE) du fait des affouillements nécessaire pour la création d'un bassin d'apaisement.

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ZAE LES PALMIERS - LE TAMPON

TRANCHE 1 :

- Mise à disposition de
 - 17000 m² aux entreprises éligibles au FEDER sous forme de baux à construction ou de lots en libre acquisition ;
 - 17000 m² éligibles à la vente ;
 - 11 entreprises vont élaborer leur projet (permis de construire , dossier ICPE (ICPE), dossiers bancaires) ;
 - Reprise de la commercialisation sur près de 7000 m².

TRANCHE N°2 :

- Dépôt du Permis d'Aménager (PA) pour le lancement des travaux. La tranche 2 offrira 16 parcelles.

Coût : **5 M€**

TRANCHE N°3 :

Création de la jonction avec la zone actuelle de Trois-Mares. La maîtrise du foncier en lien avec l'EPFR.

PROJET 2

ZAE LES TERRASS - SAINT-JOSEPH

Poursuite de la commercialisation.

PROJET 3

ZAE DU 14ÈME AU TAMPON - LE TAMPON

Lancement du PA et début des travaux.

Coût : **5 M€**

PROJET 4

ZAE DU 19ÈME AU TAMPON

Lancement du DCE pour attribution du marché. Au niveau de la Tranche 2 , l'EPFR missionné pour la maîtrise du foncier.

Coût : **5M€**

PROJET 5

ZAE DE BASSE-VALLÉE - SAINT-PHILIPPE

Lancement des premières études préliminaires dont celle pour la définition du modèle économique.

Coût : **5M€** hors foncier.

PROJET 6

ZAE DE BOIS NOIRS ET VINCENDO

Début des approches préliminaires

Coûts : **10 M€** pour chaque opération

**FAVORISER L'INSTALLATION
D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES**

2 | Créer des espaces dédiés à l'activité économique

PROJET 7

ZA ENTRE-DEUX

- La ZAE du SERRE pour dynamiser la transformation agroalimentaire. Approche avec l'EPFR pour la maîtrise foncière.
- L'îlet ATERLA pour renforcer et polariser le secteur de la production artisanale patrimoniale (culture et tourisme éducatif).

Coûts : **4 M€** pour les deux projets.

PROJET 8

CALE DE HALAGE - SAINT-PHILIPPE PIERRE

Poursuite des procédures réglementaires.

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

NOS ACTION EN 2024

ACTION 1

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ZAE PALMIERS

Poursuite des études préliminaires.
Obtention du permis de construire

ACTION 2

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES FEDER ZAE TERRASS

Lancement des études complémentaires de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) complémentaires et contrôleur technique pour le dossier PRO.
Subvention FEDER

Coût : **2,8 M€** hors foncier.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ZAE PALMIERS

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour les fonciers.
Acquisition du foncier et consultation des travaux.

PROJET 2

IMMOBILIER D'ENTREPRISE ZAE LES TERRASS - SAINT-JOSEPH

Finalisation des études et lancement de consultation.
Pour le programme d'immobilier ITI/FEDER, attribution du permis de construire.

Coût : **400 K€**
(acquisition de l'assiette foncière)

PROJET 3

LOCAUX ÉCONOMIQUES DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA CHATOIRE

Étude de marché pour une proposition d'un appel à manifestation d'intérêt pour repérer et retenir les entreprises.

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

1 | **Fédérer** autour de l'accueil réunionnais

LA VISION

Le tourisme relève de la compétence économique de la CASUD. La promotion du territoire est assurée par l'Office de Tourisme Intercommunale (OTISud) par le biais d'un Contrat de Prestations Intégrées (CPI). Celle-ci regroupe les offices de tourisme des quatre communes de la CASUD. Leurs principales missions consistent à assurer l'accueil et l'information des visiteurs, de promouvoir le territoire, de soutenir et coordonner les acteurs locaux du tourisme et de mettre en œuvre la politique locale du tourisme.



4

kaz d'information
touristique (KIT)



21

employés



43 251

visiteurs reçu dans la Kaz
Tourist en 2024



1,1 M€

de subvention de
la CASUD

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

CONTRAT DE PRESTATIONS INTEGREES (CPI)

Renouvellement du CPI en mai 2024 avec fixation des objectifs pour la période 2024/2027.

ACTION 2

OBTENTION DU LABEL QUALITÉ TOURISME ILE DE LA RÉUNION

Les Kaz d'Informations Touristiques (KIT) ont été labellisées Qualité Tourisme Ile de la Réunion.

ACTION 3

POURSUITE DE LA MISE EN AVANT DE L'IDENTITÉ ET DE L'ART DE VIVRE CRÉOLE DANS NOTRE CONCEPT D'ACCUEIL

Dans le cadre du Chantier : L'Odèr nout péi, l'OTISud a pour objectif de transformer nos Bureaux d'informations en Kaz Tourist'. Le BIT de l'Entre-Deux a été réaménagé.



PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

1 | Fédérer autour de l'accueil réunionnais

ACTION 4

DES ACCUEILS HORS LES MURS INSOLITES

Poursuite des accueils hors les murs pour aller vers le public en proposant des ateliers et animations :

- Participation au 40 ans de Miel Vert organisé par la ville du Tampon. 549 visiteurs.
- Participation à La Fete Choca organisé par la ville de l'Entre-Deux (3 jours). 887 visiteurs.
- Participation à la Fête du Vacoa organisé par la ville de Saint-Philippe (10 jours). 6278 visiteurs.

Concept "Nou Vien Rod A Zot"

Poursuite des rencontres sur des sites insolites pour discuter avec les touristes, les informer et les inciter à rester plus longtemps sur le territoire.

Les sites retenus :

- Cascade Grand Galet à Saint Joseph : 134 visiteurs ;
- Cap Méchant à St Philippe : 66 visiteurs reçues ;
- Belvédère du Nez de Boeuf 178 visiteurs ;
- Parc des Palmiers (Tampon) : 214 ;
- Belvédère de Bois Court (Tampon) 49.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

POURSUITE DES ACCUEILS HORS LES MURS

Poursuite des participations aux fêtes locales du terroir et le concept « nou vien rod à zot » étendu à des sites de randonnées avec l'accueil créolisé.

PROJET 2

MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ VIA "DEX" , DESTINATION D'EXCELLENCE

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

2 | Animer et faire connaître notre territoire en capitalisant sur ses nombreux atouts

LA VISION

Une des missions principales de l'Office de Tourisme Intercommunal du SUD (OTISud) est de promouvoir et animer le territoire afin d'y attirer des visiteurs, tant locaux qu'extérieurs, les encourager à le découvrir et y rester et ainsi créer une dynamique économique positive. Cela passe notamment par la mise en place d'événements.



4 événements phares tenus (1 sur chaque Commune)

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "ENTRE DEUX ZARTS" - L'ENTRE-DEUX

Une journée dédiée à la valorisation des métiers artisanaux et des savoirs faire péi avec des ateliers et des activités.

32 artisans présents et 1090 visiteurs.

ACTION 2

NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "LAMBIANS KRÉOL" - LE TAMPON

Une journée dédiée à la valorisation de nos traditions et notre art de vivre créole **258 participants/8 Animations** et ateliers/16 prestataires & partenaires concernés.

ACTION 3

PREMIÈRE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "LAMBIANS LA MER" - SAINT-PHILIPPE

Une journée dédiée à la valorisation de notre littoral exceptionnel et nos savoirs faire "lontan"(comme la pêche)

1015 visiteurs / 10 Animations et ateliers /15 prestataires & partenaires. concernés

ACTION 4

PREMIÈRE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "KOULÈR ZÉPICES" - SAINT-JOSEPH

Une journée dédiée à la valorisation de notre patrimoine rural, agricole et gastronomique à travers des visites chez des producteurs suivies d'un concours culinaire.

300 personnes reçues /3 Ateliers et animations/ 10 prestataires et partenaires impliqués.

ACTION 5

PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

2 circuits mis en place : 1 dans lé hauts (Entre-Deux/Tampon) et 1 dans les bas (Saint-Joseph/ Saint-Philippe).

235 participants.

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

2 | Animer et faire connaître notre territoire
en capitalisant sur ses nombreux atouts

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

RENOUVELLEMENT DES 4 ÉVÈNEMENTS SUR LES 4 TERRITOIRES

PROJET 2

PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ
EN PARTENARIAT AVEC NATURE OCÉAN INDIEN SUR MANAPANY

PROJET 3

RENOUVELLEMENT DU BRUNCH DÉ O SUR LA COMMUNE DU TAMPON

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

4 | Développer la visibilité et la notoriété du territoire

LA VISION

En terme de stratégie, l'OTISud a pour ambition de devenir un média touristique en affirmant son positionnement comme une destination expérientielle. L'année 2023 a eu pour principal objectif de développer la notoriété de notre territoire auprès du grand public.



20 874
abonnés Facebook



1 903
abonnés Instagram

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

AUGMENTER LE NOMBRE D'ABONNÉS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

ACTION 3

CAMPAGNE D'INFLUENCE AVEC PÉI
GOURMAND LORS DE KOULÈR ZÉPICES
SUR INSTAGRAM

ACTION 2

AMÉLIORER LE RÉFÉRENCEMENT SEO

Mise en place d'outils pour permettre d'augmenter
la visibilité sur Internet et booster le référencement
SEO.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

MISE EN AVANT DU FUTUR SITE INTERNET

PROJET 2

DÉVELOPPEMENT DE LA NOTORIÉTÉ DE LA TEAM TRANCHE PAPAYE/ OTI SUD
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

PROJET 3

CHAÎNE YOUTUBE

Réflexion pour la mise en place d'une chaîne dédiée.

PROJET 4

CRÉATION D'UN NOUVEAU FILM DE TERRITOIRE / CLIP PROMOTIONNEL

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

5 | Soutenir et Accompagner nos prestataires dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

LA VISION

Les prestataires touristiques constituent le socle de notre tourisme : sans prestataires, pas de tourisme et donc moins de dynamique économique et d'attractivité pour le territoire. La stratégie de l'OTISUD est donc d'être un "guichet unique" assurant une mission principale de "gestion de la relation professionnelle et sociale auprès des prestataires touristiques de la CASUD.

Pour cela, les actions sont structurées autour de 4 axes :

INFORMER, PROMOUVOIR, CONNAÎTRE et ACCOMPAGNER les prestataires.



772

prestataires inscrits en base de données interne au 31/12/2024



217

établissements qualifiés (labellisés ou classés) au 31/12/2024



70

nouveaux établissements contre 45 fermés

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT TRÈS PERSONNALISÉ AUX PRESTATAIRES

Rencontre avec les prestataires du territoire pour faire connaissance, entendre leurs besoins mettre à jour la base de données et proposer un accompagnement individualisé.

901 prestataires accompagnés
73 visites

ACTION 2

RÉALISATION DE PLUSIEURS SONDAGES POST BELAL

ACTION 3

PROMOTION DES PRESTATAIRES

Promotion sur les réseaux sociaux de l'OTI sud et d'Explore La Réunion.

ACTION 4

MISE EN PLACE D'ÉDUCTEURS DÉDIÉS AUX PROFESSIONNELS

Objectifs :

- Mise en réseau des prestataires et l'apport de connaissance sur le territoire afin que les prestataires en deviennent des ambassadeurs.

2 éducteurs appelés "Zescales" ont été organisés :

- Zescales Pro" : 26 prestataires ;
- Entre2 Zescales : 25 prestataires.

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

5 | Soutenir et Accompagner nos prestataires dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

ACTION 5

MISE EN PLACE DE LA PRESTA'PATROUILLES :

Au sein des BIT :

- Une proximité accrue
- Un lien renforcé
- Des échanges plus nombreux
- Une aide plus fréquente

ACTION 6

ORGANISATION D'ATELIERS NUMÉRIQUES POUR LES PRESTATAIRES

Ces ateliers permettent aux prestataires de se familiariser avec les outils numériques. Plusieurs thèmes ont été évoqués :

- L'importance d'être visible sur les réseaux sociaux et les accompagner sur la création de contenus impactant et originaux ;
- Création et gestion de la fiche Google Business Profile.

ACTION 8

ACTIONS RELATIVES À LA TAXE DE SÉJOUR (TDS)

Accompagnement des hébergeurs :

- Poursuite des efforts en termes d'animation et de pédagogie ;
- Propositions d'ateliers spécifiques autour de la taxe de séjour ;
- Déploiement de l'outil DECLALOC (un outil de déclaration dématérialisée des hébergements touristique) sur le territoire et le rendre pleinement opérationnel.

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES DANS LEURS DÉMARCHES

Ateliers, visites, z'escales, ... Amélioration des démarches via DECLALOC.

PROJET 2

ORGANISATION D'UN ÉDUCTEUR DESTINÉ AUX ÉLUS

Sensibiliser sur la démarche et les objectifs souhaités.

PROJET 3

MISE EN AVANT DES PRESTATAIRES AU TRAVERS DES MAGAZINES

PROJET 4

ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES VERS UN TOURISME DURABLE AU TRAVERS DE GUIDES ET CONSEILS

PROJET 5

MISE EN PLACE EN BOUTIQUE DE LA MARQUE "LU LA FÉ" POUR METTRE EN AVANT LES PRODUITS LOCAUX ET DU TERROIR

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

1 | Favoriser l'insertion

LA VISION

La CASUD s'engage à travers le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) pour mobiliser les dispositifs d'accompagnement renforcés vers l'emploi afin de remettre durablement à l'emploi les publics les plus éloignés (les demandeurs d'emplois de longue durée, les bénéficiaires des minima-sociaux, les jeunes sans qualification) par la mise en place d'un parcours, adapté à chaque situation. Ce dispositif offre un accompagnement personnalisé avec une obligation de suivi régulier et de résultat. Le PLIE est cofinancé par le Fonds Social Européen + (FSE+) à hauteur de 80% pour ses actions.

1 121 000€

de convention FSE+

1 401 250€

en coût global des actions



59

nouvelles personnes
accompagnées au cours de
l'année



198

mises en étapes de parcours



20

personnes sorties du PLIE
(CDI, CDD+ 6 mois, formations
qualifiantes,
créations d'entreprises)

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

INTÉGRATION DE NOUVELLES PERSONNES

Proposer le dispositif à 280 nouvelles personnes.

Coûts de **205 K€**

ACTION 2

OBJECTIF DE 50 % DE SORTIES POSITIVES

Critères retenus :

- Public des femmes, avec une qualification de niveau égal ou inférieur au CAP/BEP ;
- Nombre de jeune ne pouvant excéder 20%.

ACTION 3

ACQUISITION DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Dotation d'un pool d'ordinateurs mis à la disposition des bénéficiaires du PLIE dans le cadre de leur parcours.



DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

1 | Favoriser l'insertion

ACTION 4

MISE EN PLACE D'INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

Coaching, encadrant technique pour notamment soutenir l'insertion de la création d'activité.

ACTION 5

ATELIER CHANTIER D'INSERTION PLIE

Mise en place d'ACI PLIE tels que ...

ACTION 6

POURSUITE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL EUROPÉEN (POE) FSE+ 2021/2027

- Les forums «Mardi Nou Lé La» au sein de chaque Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et la Journée Pour l'Emploi au Tampon ;
- Les forums «Happy» à Saint-Joseph ;
- Les forums d'actions sociales à la Plaine des Cafres et à Saint-Philippe (bus du PLIE) ;
- Les partenariats avec les associations d'insertion sur Saint-Philippe ;
- Les partenariats avec l'ADIE et à l'action « Une semaine pour créer sa boîte »



NOS PROJETS EN 2025

Poursuite des actions dans le cadre de la convention FSE+

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2 | Améliorer la qualité de l'habitat

LA VISION

La CASUD est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat. Elle doit donc assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur son territoire. La politique de l'habitat est un pilier de l'action sociale favorisant l'accès et le maintien dans un habitat adapté de tous les publics. Depuis 2019, la CASUD dispose d'un Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) exécutoire pour 6 années.

Le diagnostic du PLHI a permis de mettre en exergue 4 enjeux majeurs :

- La lutte contre l'habitat indigne ;
- Le soutien à l'acquisition foncière ;
- Le soutien à la production de logements sociaux ;
- L'amélioration des modalités de gestion de la demande et d'attribution de logements sociaux.



40 000

demandes de logements sociaux à la Réunion



5 200

demandes de logement social sur le territoire de la CASUD

à confirmer

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL

Réalisation de l'évaluation à mi parcours pour définir le feuille de route à suivre.

ACTION 2

PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Repérage des logements insalubres Réalisation de 280 visites de logements sur l'ensemble du territoire CASUD.

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2 | Améliorer la qualité de l'habitat

ACTION 3

PLAN DE GESTION DE LA DEMANDE ET DE L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

- Adhésion à l'association Gestion, Enregistrement, Observation de la Demande (GEOD) pour disposer de données fiabilisées sur les demandes de logement social enregistrées dans le Système National d'Enregistrement (SNE) ;
- Mise en place des logiciels métiers appropriés au niveau des CCAS des communes membres et formation des agents ;

Coûts : **20 K€**

- Mise en place d'une cotation de demande de logement, suivant la loi ALUR, pour permettre l'aide à la décision en matière d'attribution de logement ;
- Création de 5 guichets enregistreurs de la demande de logement
 - CASUD : 1 ;
 - Commune du Tampon : 2,
 - Commune de Saint-Joseph : 1,
 - Commune de Saint-Philippe : 1
- Subvention au CCAS : 200 K.

ACTION 4

SOUTIEN À LA MINORATION FONCIÈRE

Mise en place d'une nouvelle convention pluriannuelle avec l'EPFR .

Coûts : **2,5 M€**
sur la période 2024/2028.

ACTION 5

PARTICIPATION AU PLOM 3

Le Plan Logement Outre-Mer (PLOM) 3 (2024 - 2027) a pour objectifs :

- L'accélération et de la production et l'accessibilité du logement locatif social ;
- L'intervention de façon volontaire sur l'habitat privé pour augmenter et améliorer le parc destiné aux ménages modestes et très modestes.

ACTION 6

TRAVAUX LIÉS À L'OBSERVATOIRE DES LOYERS PRIVÉS

Poursuite des travaux en lien avec l'AGORAH et l'ADIL.

Coûts : **50 K€** de l'AGORAH
et **17 K€** de l'ADIL

ACTION 7

ADHÉSION À L'AGENCE SOLEIL

Adhésion à l'agence immobilière à vocation sociale et la mobilisation des propriétaires privés afin d'obtenir un loyer abordable..

ACTION 8

ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL

Mettre en place des échanges avec les acteurs du logement social ;
Démarrage des pourparlers avec l'État et les autres EPCI sur les recettes structurelles à constituer pour faire face aux enjeux liés à cette compétence.

ACTION 9

ANIMATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE SUR LE TERRITOIRE

Poursuite de l'animation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2 | Améliorer la qualité de l'habitat

ACTION 10

LES CONTRATS DE MIXITÉ SOCIALE

Finalisation des Contrats de Mixité Sociale (CMS) pour intégrer les enjeux de production de logements sociaux des communes de l'Entre-Deux et de Saint-Joseph.

ACTION 11

CRÉATION DE L'OFFICE FONCIER SOLIDAIRE

Participation à la création de l'Office Foncier Solidaire (OFS) pour permettre à des accédants de réaliser leur projet sans avoir le poids du foncier.

ACTION 11

CONVENTIONS DE GESTION EN FLUX DES DROITS DE RÉSERVATION

Mise en place et suivi de la bonne mise en œuvre des conventions.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL

- Lancement de l'étude pour préparer le deuxième PLHi de la CASUD 2026/2032 .
- Intégration de la feuille de route suite à l'évaluation à mi parcours ;
- Le soutien des CCAS pour renforcer leur intervention dans le cadre de l'amélioration de l'habitat avec une enveloppe de 200 k€/Commune, (garanties d'emprunt pour la production de logements sociaux) ;
- Animation d'un réseau de partenaires sur la question de l'habitat de publics spécifiques.

PROJET 2

PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- Recrutement du coordonnateur PILHI
Finaliser la structuration de l'équipe de suivi et d'animation du PILHI et finaliser les outils de gouvernance tels le comité de suivi du PILHI , instance partenariale pour traiter les dossiers tenant compte de la compétence partagée.
Coût des équipes opérationnelles est estimé à **338 K€** ;
- Développement des actions transversales du PILHI
Lancement d'une étude sur la vacance de logement
Lancement d'une étude sur le permis de louer afin de pouvoir empêcher la nouvelle location d'un logement indécents sans travaux préalable ;
Mise en place d'un accompagnement dans la résorption de l'indivision ;
Mise en place de fonds mutualisés d'intervention
- Engager le suivi de 200 familles ;
- Exécution de la convention pluriannuelle avec l'EPFR dans le cadre de la minoration foncière pour un montant maximal de **500 000 €/an.**

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2 | Améliorer la qualité de l'habitat

PROJET 3

GESTION PARTAGÉE DE LA DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT

- Poursuite du déploiement du service d'accueil et d'information du demandeur (SIAD) en lien avec les CCAS.
Accessibilité des CCAS au Système National d'Enregistrement (SNE) pour mieux accompagner les demandeurs dans leur inscription, gestion et suivi de la demande de logement notamment pour être labellisés Droit Au Logement Opposable (DALO) ou labellisés publics PDLHPD.
- Dotation des CCAS en logiciels métiers et accompagnement à la formation des agents pour une meilleure prise en charge.

400 familles accompagnées.

Participation de 200 K au fonctionnement de l'équipe opérationnelle

- Mise en place des instances de gouvernance de la Convention Intercommunale d'Attribution du logement (CIA) pour améliorer la prise en compte des ménages prioritaires dont :
 - La commission des ménages en difficulté, créée au niveau de la CIA
 - Les Pré Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation de Logements (CALEOL) en lien avec les bailleurs sociaux.
 - Les CCAS seront aussi au centre des dispositions de la CIA. La coordination de ces interventions se fera par un agent dédié à la CASUD.

PROJET 4

OFFICE FONCIER SOLIDAIRE

Poursuite de l'action accession sociale, à travers l'OFS, avec :

- Identification des fonciers CASUD à mettre à disposition ;
- Repérage des ménages éligibles et intéressés par la disposition du bail réel solidaire.

Coûts : **112 K€**

PROJET 5

MISE EN PLACE DES CONVENTIONS DE GESTION EN FLUX DES DROITS DE RÉSERVATION

Réalisation du premier premier bilan.

PROJET 6

CONFERENCE DU LOGEMENT

Mise en place de tables rondes pour faciliter les échanges entre les acteurs et proposer des solutions.

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

1 | Relever les défis de la mobilité

LA VISION

La CASUD est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) qui décide de l'offre de transport, des investissements et de la politique à mener en matière de déplacements sur son territoire. Elle a confié l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs à une délégation de service public de transport urbain depuis mai 2014. La CASUD organise également les transports scolaires sur son territoire. Elle dispose également d'une offre de services pour les transports périscolaires du territoire en liaison avec ses communes et le Rectorat pour des sorties effectuées dans le cadre scolaire, en relation avec l'enseignement et les loisirs

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

1 | **Relever** les défis de la mobilité

RÉSEAU URBAIN ET INTERURBAIN


1 153 105
clients transportés


4,3 KM
parcours


12,2 M€
charge pour le budget annexe des transports


111
véhicules

RECETTES COMMERCIALES


1 040 229,50 M€
charge pour le budget annexe des transports


1 650€TTC
de recettes commerciales pour Handibus


24 361€TTC
de recettes commerciales pour Vélisud

Une situation financière avec un résultat bénéficiaire de 9 451 €.

RÉSEAU SCOLAIRE


1,2 Millions KM
parcours


124
véhicules


124
circuits


7 670
scolaires transportés (maternelles au lycée)

NOS ACTIONS EN 2024

NOUVEAU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Engagement des négociations pour le contrat de DSP de transport urbain sectorisé en 3 lots et complété par une mission de régulation et coordination. Il a été négocié la gratuité du transport pour le week-end.

ACTION 2

ORGANISATION DU MARCHÉ TRANSPORT SCOLAIRE

Comme chaque année, la CASUD organise le transport scolaire sur son territoire.

Coût : **6,9M€**

ACTION 3

ORGANISATION DU MARCHÉ DES TRANSPORTS PÉRISCOLAIRES

La CASUD organise une offre de services pour les transports périscolaires du territoire en liaison avec ses Communes e le Rectorat pour des sorties effectuées dans le cadre scolaire, en relation avec l'enseignement et les loisirs.

Coût : **350 K€**

**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

1 | **Relever** les défis de la mobilité

ACTION 4

BILAN DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES MOBILITÉS

Après une phase de consultation citoyenne et l'adoption d'un rapport final par l'Assemblée Citoyenne des Mobilités, une déclaration commune a été signée en février 2024, engageant les autorités organisatrices des mobilités (AOM) à formuler une feuille de route à court, moyen et long terme, en réponse aux priorités citoyennes. Ce processus est désormais en phase institutionnelle, avec des ateliers thématiques qui ont été animés par l'Agorah et IDRМ. Des rencontres ont été faites entre les collectivités pour finaliser cette feuille de route d'ici fin 2024.

Le processus de finalisation de la feuille de route s'organise autour de plusieurs rencontres :

- Rencontres entre le cabinet de la Région et les EPCI du 7 au 16 octobre 2024,
- Rencontres techniques en novembre 2024,
- Rencontres stratégiques et techniques finales entre novembre et décembre 2024 pour la validation de la feuille de route.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

NOUVEAU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Attribution du nouveau contrat et mise en place de la gratuité du réseau de transport urbain le week-end et intégration de l'offre handibus ainsi que la mise en place d'une nouvelle solution de comptage.

Coût : **13 M€**

PROJET 2

ORGANISATION DU MARCHÉ DU TRANSPORT SCOLAIRES

Les frais liés à la gestion des inscriptions aux transports scolaires :

- campagne de communication : **2 K€**
- fournitures diverses (cartes, rubans, pochettes) : **10 K€**

Coût global des transports scolaires : **7 M€**

PROJET 3

ORGANISATION DU MARCHÉ DES TRANSPORTS PÉRISCOLAIRES

Coûts : **350 K€**



**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

1 | Relever les défis de la mobilité

PROJET 4

**ÉTUDE D'OPTIMISATION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS URBAINS
CARSUD SUR LE TERRITOIRE DE LA CASUD**

Engagement d'une étude visant à évaluer l'impact du nouveau contrat et d'adapter l'offre pour mieux répondre aux attentes des usagers et aux évolutions du territoire.

Les objectifs sont de :

- Développer l'usage des transports en commun en optimisant l'offre pour répondre aux besoins des usagers.
- Identifier les axes d'amélioration prioritaires.
- Établir un plan d'action stratégique pour une mobilité durable et performante.
- Proposer des solutions pour améliorer la fréquentation, optimiser les ressources et ajuster l'offre.

Coût : **50 K€**

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

2 | Encourager l'utilisation de transports durables
via des infrastructures intermodales

LA VISION

La CASUD est chargée de promouvoir les modes de transports durables en mettant en place des actions et des infrastructures favorisant l'intermodalité. L'intercommunalité a la gestion des infrastructures de transport pour assurer un système de mobilité efficace, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins des usagers. L'intercommunalité gère la planification, la construction, la maintenance et l'amélioration des infrastructures de transport dans une perspective de durabilité. Elle veille aussi à l'amélioration de l'accessibilité pour tous les usagers.



2 139

sur le réseau urbain, dont 46 sont accessibles y compris les arrêts mixtes en lien avec les réseaux ALTERNEO et CARJAUNE



4

gars



121

abris bus



229

poteaux d'arrêts

**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

2 | Encourager l'utilisation de transports durables
via des infrastructures intermodales

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

TRANSPORTS COLLECTIF EN SITE PROPRE ET LA NOUVELLE VOIE URBAINE - LE TAMPON

La Nouvelle Voie Urbaine (NVU) désigne un axe routier de 5 km qui viendra connecter le rond-point des Azalées à la RN3 au niveau du 14ème km en passant par Trois Mares et la nouvelle gare routière de la Châtoire. Ce projet inclut l'aménagement d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP), l'équipement de transport à haut niveau de service et une voie verte. Lancement de la consultation des travaux pour les tronçons 1 et 3

Coûts : **56 M€**

ACTION 2

CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA PLAINE DES CAFRES - LE TAMPON

La gare routière sera située sur la RD70, à l'intersection des rues Raphaël Douyère et Ah Kit et s'étendra sur une superficie de 3000m². Elle pourra accueillir 13 lignes de bus pour plus de 90 passages journaliers de 5h30 à 21h00 (8 lignes du réseau Carsud, 1 ligne du Réseau Car Jaune et 4 bus du réseau scolaire). Aménagements et équipements accessoires : arceaux et abris pour vélos, piste cyclable, zones piétonnes sur la RD 70 et de dépose-minute. Pose de la 1ere pierre le 7 juin 2024.

Coûts : **3 M€**



**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

2 | Encourager l'utilisation de transports durables
via des infrastructures intermodales

ACTION 3

OFFRE DE TRANSPORT HANDIBUS - CASUD

Poursuite du déploiement de l'offre de transport Handibus.



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA PLAINE DES CAFRES - LE TAMPON

Poursuite des travaux en 2025.

Coût : **3,2 M€** Subvention FEDER : 80%

PROJET 2

DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT HANDIBUS

Poursuite de l'offre intégrée au contrat de DSP de transport urbain. L'objectif est la mutualisation du service à l'échelle du bassin de mobilité sud CASUD/CIVIS;

PROJET 3

LA GARE ROUTIÈRE DE L'ENTRE-DEUX

Des travaux de maintenance et de sécurisation comprenant : pose de clôtures, caméras de vidéosurveillance, travaux d'entretien du site et des locaux.

PROJET 4

LA GARE ROUTIÈRE DE VINCENDO

Lancement des études pour la construction d'une gare routière, pilotage de la maîtrise d'ouvrage transféré à la commune de St Joseph, ayant pour objectifs de :

- proposer un espace moderne et fonctionnel,
- améliorer la fréquentation du réseau CARSUD et faciliter les déplacements locaux,
- Assurer le désenclavement et un développement équilibré de Vincenzo et des zones périphériques,
- Offrir une meilleure connexion des habitants aux pôles urbains grâce à un maillage efficace du réseau de transport.

Coût : **1,2 M€**